



RAPPORT RSE 2021



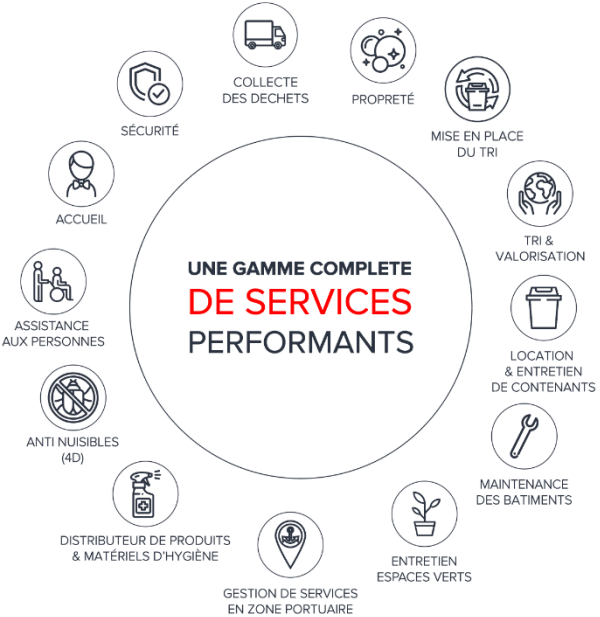


« Le Groupe NICOLLIN, c'est d'abord une famille, constituée de femmes et d'hommes, d'amis, de collaborateurs, de sportifs et tant d'autres. Depuis 75 ans, nous nous construisons autour de valeurs simples, concrètes et ancrées dans la réalité. L'humain, les valeurs de travail et de la parole donnée occupent le premier rôle dans les motivations qui animent l'ensemble des équipes. A l'écoute, d'un monde qui bouge, nous nous efforçons d'allier notre authenticité et les nouvelles technologies dans un souci constant de préservation de l'environnement. »

Dès 1945, le Groupe Nicollin se lance dans la collecte des déchets. Près de 75 ans plus tard, les métiers du groupe se sont diversifiés et technicisés. Aujourd'hui, nous proposons une offre globale, laquelle a pour objectif de répondre à l'ensemble des problématiques de nos clients publics et privés.

MANAGER AUTREMENT, PAR ET POUR L'HUMAIN

Nos dirigeants et collaborateurs sont unis au quotidien autour d'un objectif commun : offrir à nos clients un travail de qualité irréprochable au service de l'environnement et du cadre de vie. La réussite de notre groupe passe par la proximité avec nos clients, l'écoute, l'échange et la transparence car les collaborateurs du groupe sont notre première richesse.



Les chiffres clés en 2021

3

Pôles d'activités



15

Métiers



7500

Collaboratrices &
collaborateurs



80

Agences
en France



300

Collectivités,
des milliers
d'entreprises et de
particuliers



492

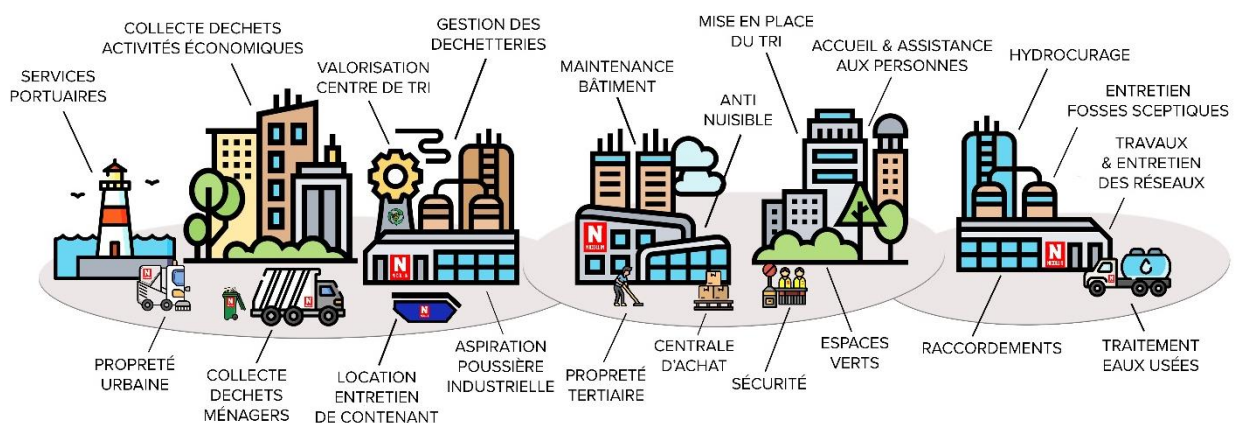
Millions d'€
de chiffre d'affaires



MODELE ECONOMIQUE



MODELE D'AFFAIRES



STRATÉGIE 2021-2023, **UNE AMBITION :**

« ÊTRE LE RÉFÉRENT N°1 DES SERVICES EN FRANCE »

Notre diversité est un atout et elle implique de nous rassembler autour de valeurs fortes et d'objectifs communs pour nous projeter vers l'avenir. Ainsi, notre plan stratégique 2021-2023 définit les axes prioritaires pour le groupe Nicollin qui nous permettront d'atteindre notre objectif : Être le référent n°1 des services en France.

Dans cette optique, le plan stratégique 2021-2023 dessine la trajectoire du groupe Nicollin et prévoit la mise en œuvre d'actions concrètes autour de 5 axes prioritaires :

NOTRE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

1

Assoir nos fondamentaux :

- Assurer une qualité de service exemplaire pour nos clients et viser le renouvellement de 100% de nos marchés grâce à notre qualité de service
- Développer de nouveaux métiers et gagner de nouveaux marchés

2

Développer notre organisation et services commerciaux :

- Assurer le développement de nos services support afin de soutenir la croissance du groupe
- Intégrer une présence commerciale renforcée pour le pôle Services et Environnement

3

Innover pour gagner :

- Être un partenaire novateur pour nos clients et apporter de l'innovation dans nos métiers afin de s'en servir comme levier de performance

4

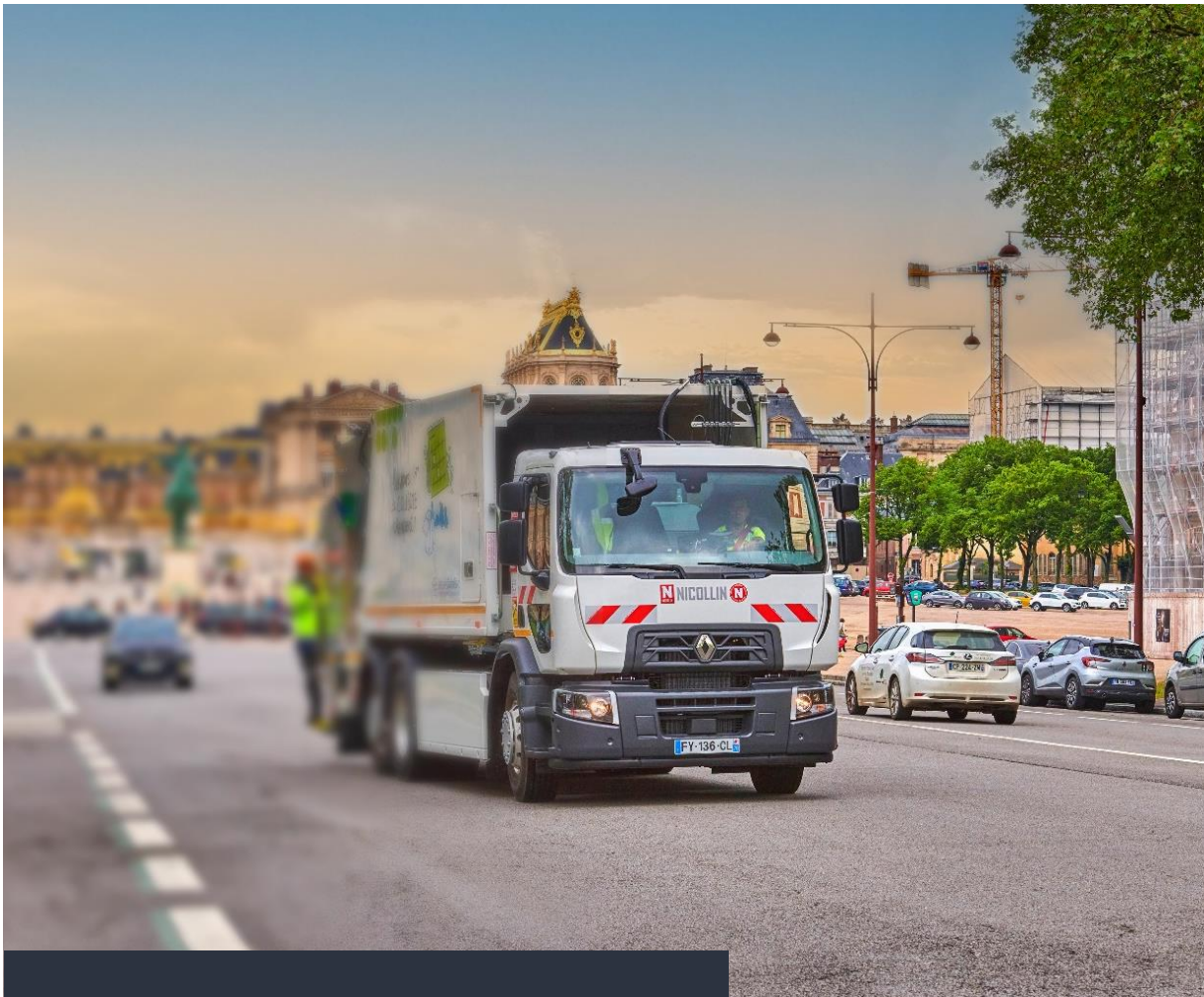
Diversification et croissance externe :

- Politique continue de développement de la diversification de nos activités

5

Communiquer et valoriser nos équipes et activités :

- Transmettre les valeurs du groupe
- Renforcer le sentiment d'appartenance des collaborateurs



PERFORMANCES EXTRA-FINANCIERE

Notre **vision** et notre stratégie **RSE**

Depuis la fondation du Groupe par Marcel Nicollin, la famille Nicollin a toujours porté et diffusé des valeurs humaines et entrepreneuriales fortes. Le Groupe Nicollin pendant 75 ans s'est développé pour devenir un acteur incontournable français dans les métiers de services.

L'histoire du Groupe s'est construite autour de valeurs fortes et pérennes et une volonté sans cesse renouvelée d'agir, d'innover et d'être en mouvement pour s'adapter durablement. C'est donc naturellement que le Groupe s'est engagé dans une démarche de RSE proactive intégrée à sa stratégie business. Cette démarche – coconstruite avec nos parties prenantes - révèle un engagement RSE marqué et ambitieux qui fait écho à son histoire, son identité et ses valeurs. Elle est la traduction stratégique de sa raison d'être : « Le Groupe NICOLLIN se positionne comme leader français des services aux entreprises et aux collectivités en partenaire engagé de son territoire. Il combine son savoir-faire de terrain, ses valeurs et son envie de gagner pour innover dans une démarche de valorisation du potentiel humain et d'excellence environnementale. »

De manière volontariste, la Direction du Groupe a souhaité structurer le pilotage de sa stratégie de RSE au plus haut niveau de l'entreprise par la création d'une Direction RSE et d'un comité de parties prenantes permettant d'intégrer leurs attentes dans la conduite stratégique et opérationnelle du Groupe Nicollin.



PARTIES PRENANTES

Le Groupe Nicollin se veut exemplaire vis-à-vis de l'ensemble de ses parties prenantes et constructif dans les différents échanges qui peuvent exister. Il s'agit d'œuvrer ensemble, pour, et avec toutes les parties prenantes de l'entreprise afin de faire rayonner nos valeurs sur les territoires. Le Groupe opère donc pour accorder la même attention à la performance économique, au développement du capital humain, à la santé et la sécurité de nos collaborateurs, à la préservation de notre environnement et au développement des territoires.





PERFORMANCES FINANCIERES

NOS PRINCIPALES PARTIES PRENANTES

Clients et Collectivités :

Après une année 2020 fortement marquée par la crise sanitaire et par la volonté d'assurer la continuité des services auprès de nos clients, l'année 2021 a été l'occasion de consolider notre démarche RSE et de construire notre stratégie 2021-2023 qui vise à être le référent n°1 du service en France. De façon de plus en plus récurrente, nos clients nous interrogent sur nos pratiques RSE, ce qui conforte notre vision d'assoir notre stratégie économique de l'entreprise sur nos 5 piliers RSE.

Collaborateurs et représentants du personnel :

Avec des valeurs humaines fortement ancrées dans le fonctionnement de l'entreprise, le groupe Nicollin considère qu'il a pour responsabilité de veiller au développement et à l'épanouissement des salariés de l'entreprise. Le groupe attache donc une attention particulière au dialogue social et à la cohésion avec les partenaires et les représentants du personnel.

Fournisseurs et sous-traitants :

Le groupe Nicollin favorise le développement de relations durables avec ses fournisseurs et sous-traitants, partageant avec eux notre vision et nos valeurs, de manière à avoir un impact positif aussi dans notre chaîne d'approvisionnement.

Insertion Professionnelle :

Le groupe se veut être un véritable partenaire des territoires sur lesquels il opère et s'est toujours engagé envers la formation et l'insertion professionnelle. A ce titre, le groupe s'appuie sur la structure N Insertion, association loi 1901 créée en 2016 par le groupe, qui a pour objectif d'accompagner les personnes sans emploi, sans qualification ou socialement défavorisées, dans un parcours d'insertion par l'activité économique individualisé.

Organisme de formation (CFA) :

Créé en 2019, le CFA propose un BTS des métiers de services à l'environnement en alternance sur 2 ans. L'objectif est de former des jeunes à nos métiers et les embaucher à l'issue de la formation.





PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

NOS ENJEUX

METHODOLOGIE D'ANALYSE DES RISQUES ET OPPORTUNITES

A partir de la cartographie des parties prenantes, de l'analyse de notre chaîne de valeur et de l'analyse des pratiques de nos pairs, le Groupe Nicollin a identifié les principaux risques et enjeux RSE auxquels il peut être confronté. L'analyse de matérialité permet donc de hiérarchiser les enjeux RSE prioritaires pour le Groupe Nicollin, c'est-à-dire les enjeux les plus importants au regard des activités de l'entreprise et de notre cœur de métier, de leur impact sur notre modèle économique et des attentes des parties prenantes.

En termes de méthodologie, une première matrice de matérialité a été réalisée en 2018 afin de déterminer les sujets prioritaires pour le Groupe Nicollin et d'assurer que notre stratégie RSE et nos objectifs étaient bien en phase. Cette matrice a été mise à jour en 2020 sur la base d'une revue élargie avec les parties prenantes internes.

Par ailleurs, nous entretenons chaque année un dialogue régulier et constructif avec l'ensemble de nos parties prenantes (internes et externes), en écoutant leurs préoccupations et leurs attentes. De cette façon, nous nous assurons que les enjeux identifiés sont toujours matériels et donc, que notre plan stratégique permet de répondre aux attentes.











Ainsi, trois sujets principaux ont émergé en 2020 et sont toujours considérés comme prioritaires en 2021, à savoir :

- La qualité de service, et notamment la continuité de services qui a été prépondérante lors de la crise du COVID
- La consommation énergétique, et donc les gaz à effet de serre qui contribue au réchauffement climatique
- La santé et la sécurité au travail pour l'ensemble de nos collaborateurs

MATRICE DE MATÉRIALITÉ SIMPLIFIÉE

	Développement économique	Environnement	Social et Sociétal
Thèmes prioritaires identifiés par les PP internes et externes	Qualité de services Continuité de services	Consommation énergétique Réduction des émissions des GES	Santé et sécurité au travail
Thèmes prioritaires identifiés par les PP internes	Responsabilité et transparence	Economie circulaire	Développement du capital humain
Autres thèmes identifiés	Innovation et Digitalisation	Achats responsables	Attractivité en tant qu'employeur

S'appuyant sur sa proximité avec toutes les parties prenantes, le Groupe Nicollin privilégie une approche durable et responsable de ses activités. Les risques et opportunités, issus de l'analyse précédente, sont donc décrits dans le tableau suivant.

	Risque / Opportunité	Définition	Objectif Développement Durable
Développement économique	Qualité de service et continuité de service	Risque : dégradation de la qualité de la relation clients et de la relation aux usagers à cause de la visibilité de nos activités, amenant une perte de confiance Opportunité : accompagnement des clients dans leur propre stratégie de développement durable et renforcement de la relation client autour de valeurs partagées	   
	Responsabilité et transparence	Risque : pratiques contraires aux réglementations pouvant entraîner des poursuites judiciaires et atteindre la réputation de l'entreprise Opportunité : renforcement des relations avec les différents acteurs de notre écosystème (clients, fournisseurs, partenaires), création de valeur partagée	Transverse
	Innovation et digitalisation	Risque : difficultés à faire évoluer le système opérationnel actuel et inadéquation avec les demandes du marché Opportunité : augmentation du chiffre d'affaires généré par les innovations et renforcement des relations clients	
Environnement	Consommation énergétique et émissions de GES	Risque : augmentation du coût de l'énergie et des attentes des parties prenantes pour un engagement de décarbonation ambitieux, en lien avec les enjeux actuels, risques physiques liés au changement climatique Opportunité : transition vers un modèle d'affaire générateur de valeur tout en réduisant les consommations d'énergie et les émissions de GES	 
	Economie circulaire	Risque : raréfaction des ressources et problématiques d'approvisionnement sur des chaînes de valeur mondialisées Opportunité : augmentation du chiffre d'affaires liées à des activités de traitement et de valorisation locales	
	Achats responsables	Risque : scandales pouvant toucher les fournisseurs et les chaînes d'approvisionnement Opportunité : développement de partenariats permettant de renforcer nos relations avec les fournisseurs	 

	Risque / Opportunité	Définition	Objectif Développement Durable
Social et sociétal	Santé et sécurité au travail	Risque : atteinte à la sécurité physique et mentale des salariés Opportunité : environnement de travail conforme aux attentes des salariés	 
	Développement du capital humain	Risque : décalage entre l'évolution de l'activité et l'évolution des compétences Opportunité : création de valeur grâce à des salariés qui acquièrent de nouvelles compétences	 
	Attractivité en tant qu'employeur	Risque : incapacité à recruter et à conserver les compétences clés pour le développement de l'entreprise, diminution de la capacité des collaborateurs à répondre aux besoins de l'activité Opportunité : recrutement de profils compétents, en adéquation avec les valeurs du groupe, rétention des talents, engagement et bien-être des collaborateurs	 





N
NICOLLIN

SNCF PROPRIÉTÉ

EXPERT



1 – EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE

Le développement durable est au cœur des activités du Groupe Nicollin et de son développement. Conscient des enjeux climatiques actuels et du rôle d'acteur de l'économie circulaire que lui confère ses activités, le Groupe est engagé dans une démarche d'excellence environnementale. Du terrain à nos agences en passant par nos modes opératoires, tout est concrètement pensé pour plus d'efficacité environnementale.

100%

De nos ICPE certifiées
ISO 14001

41 702

tonnes de CO₂eq
(scopes 1 & 2)

Répondre à l'urgence climatique

Concernant le réchauffement climatique, l'Accord de Paris a été signé par 195 pays lors de la COP21 en 2015, s'engageant à maintenir l'augmentation moyenne de la planète bien en-dessous de +2°C par rapport aux niveaux préindustriels. Le groupe Nicollin est conscient que ses activités de collecte, qui constituent son cœur de métier, doivent évoluer rapidement vers moins d'émissions de GES, comme l'a récemment rappelé le GIEC. C'est pourquoi, au-delà de la réalisation d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre rigoureux sur les 3 scopes, le groupe va accélérer sur le développement d'une flotte plus vertueuse.

2. Être un acteur référent de l'économie circulaire

A travers ses activités de collecte et de tri des déchets, mais aussi par l'accompagnement du tri à la source chez nos clients via notre offre 5+ flux, le Groupe Nicollin est un acteur clé dans la boucle de l'économie circulaire.

Au niveau de nos activités, le Groupe s'emploie à réduire la production de déchets, notamment à travers l'utilisation de produits concentrés pour nos activités de services, qui limitent la quantité d'emballages générés.





2 – VALORISATION DU CAPITAL HUMAIN

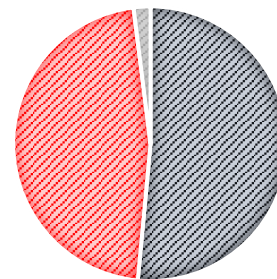
À sa création, le Groupe NICOLLIN se définit comme une famille constituée de femmes et d'hommes, de collaborateurs, de sportifs. C'est donc naturellement que la valorisation du capital humain apparait comme le ciment de notre réussite. Accompagner, dialoguer, former et s'améliorer, voici ce qui nous anime en tant qu'employeur.

1. Répartition des effectifs

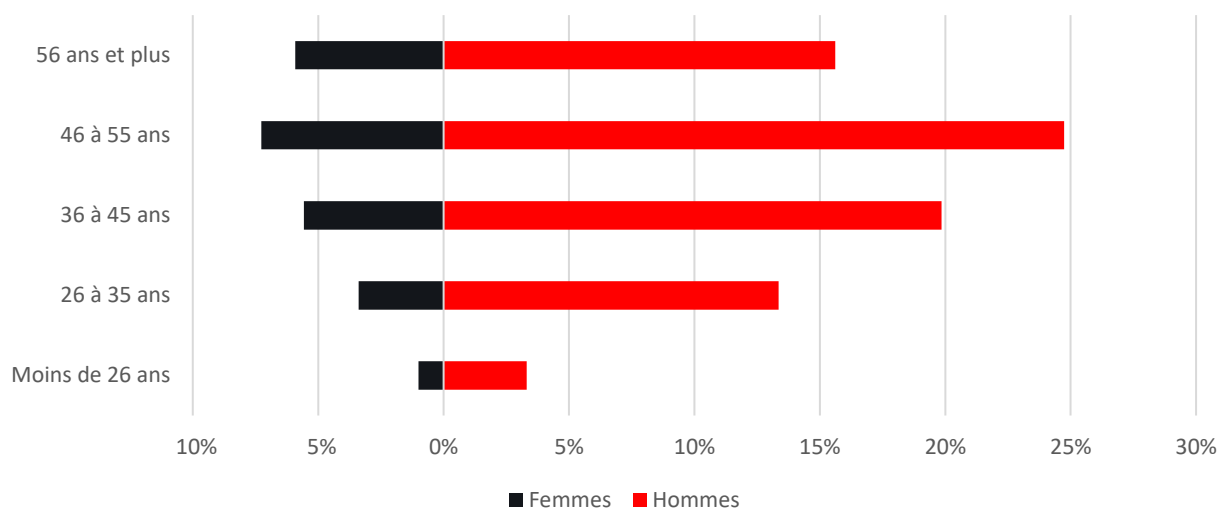
Les activités du groupe Nicollin favorisent naturellement l'emploi local, que ce soit pour la collecte des déchets, la propreté urbaine ou encore les activités de services réalisées sur les sites de nos clients.

De l'accueil de nos collaborateurs à la valorisation de leur parcours professionnels, nous nous attachons à tout mettre en œuvre pour garantir une vie professionnelle épanouissante, enrichissante et évolutive. Tout cela en garantissant l'équité et le respect de toutes et de tous. Nous sommes convaincus que la construction d'un climat social de qualité renforce l'engagement et la motivation de nos collaborateurs qui garantissent la qualité de nos services et conduisent à une satisfaction client accrue.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR ACTIVITÉS/PÔLES



EFFECTIF PAR GENRE ET PAR ÂGE EN 2021 (%)



Le Groupe Nicollin a bâti son développement et sa notoriété par une gestion exemplaire de son personnel basée sur des valeurs d'entreprise fortes telles que :

- Valoriser chacun des métiers,
- Favoriser la promotion interne pour fidéliser et capitaliser les savoir-faire,
- Former en continu et assurer un plan de carrière pour toutes les catégories de personnel,
- Responsabiliser l'encadrement de proximité et le management,
- Assurer un dialogue constant avec les instances représentatives du personnel,
- S'impliquer dans l'insertion professionnelle
- Favoriser l'embauche de CDI sur les postes d'agents.

De l'accueil de nos collaborateurs à la valorisation de leur parcours professionnel, nous nous attachons à tout mettre en œuvre pour garantir une vie professionnelle épanouissante, enrichissante et évolutive. Tout cela, en garantissant l'équité et le respect de toutes et de tous. Nous sommes convaincus que la construction d'un climat social de qualité renforce l'engagement et la motivation de nos collaborateurs.

2. Emploi et égalité professionnelle

Le Groupe Nicollin, c'est avant tout un esprit familial et convivial. C'est pourquoi, notre processus de recrutement est en premier lieu inclusif dans la sphère de l'entreprise car nous souhaitons détecter les talents et valoriser la montée en compétences pour promouvoir nos agents.

LE GROUPE EN 2021, C'EST :

382 promotions internes

Lorsque la promotion interne n'est pas possible, notre recrutement se base uniquement sur les compétences pour déterminer quel candidat a le meilleur profil pour le poste proposé. Et, dès l'accueil, nous veillons à transmettre les valeurs du Groupe aux nouveaux entrants pour faciliter leur intégration. L'accueil et l'intégration sont aussi l'occasion d'identifier les besoins d'accompagnement et d'évaluer la progression des nouveaux embauchés.

Par ailleurs, conscient que l'intégration des femmes dans les effectifs de certains métiers spécifiques est un enjeu fort, le groupe Nicollin met tout en œuvre au quotidien pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.



3. Gestion des carrières et formation

Véritable levier RH, la gestion des carrières consiste à suivre les salariés en vue de les intégrer dans un projet commun sur le long terme. Plus concrètement, il s'agit de les guider et de faire évoluer leurs compétences dans une direction qui leur convient tout en étant utile à l'entreprise.

Les avantages d'une bonne gestion de carrière sont nombreux. Du côté des employés, un poste qui leur offre sens et motivation. Du côté de l'employeur, des collaborateurs impliqués et motivés, la possibilité de répondre aux besoins de compétences de l'entreprise, et une meilleure fidélisation.

Grâce à notre grande expérience du terrain, le groupe a construit des plans de développement des compétences et d'accompagnement de nos agents qui correspondent à leurs besoins.

1812

personnes formées

33 429

heures de formations
suivies sur l'année 2021

EN 2021 :

Afin d'accompagner le développement des salariés, le groupe a fait le choix de créer sa propre académie, la N Académie, et de miser sur les jeunes à travers la création d'un CFA interne qui abrite une section de BTS « Métiers des Services à l'Environnement ».

Notre engagement pour une formation de qualité a d'ailleurs été récompensé en 2021 par la certification Qualiopi de notre CFA.2.

La N Académie est un service interne de formation, qui dispose de ses propres formateurs, et qui se positionne comme un partenaire des métiers et des collaborateurs. L'offre de formation propose à la fois des modules ciblés et obligatoires pour certains métiers du groupe, mais également des formations de développement personnel et professionnel. Ces formations sont réalisées soit par nos formateurs internes, soit par des intervenants extérieurs qualifiés. A travers la N Académie, le groupe Nicollin s'assure de garantir une formation adaptée à chaque collaborateur et de permettre le développement des compétences.





3 – QUALITE DE SERVICE

La qualité de services est un axe central dans la réalisation de nos prestations pour chacun de nos clients. Afin de garantir la performance opérationnelle pour l'ensemble de nos métiers, le Groupe a mis en place des systèmes de management de la qualité certifiés ISO 9001, pour nos Pôles Environnement et Services.

23 000

contrôles qualité dans
le groupe en 2021

88%

de taux de conformité
des audits qualité

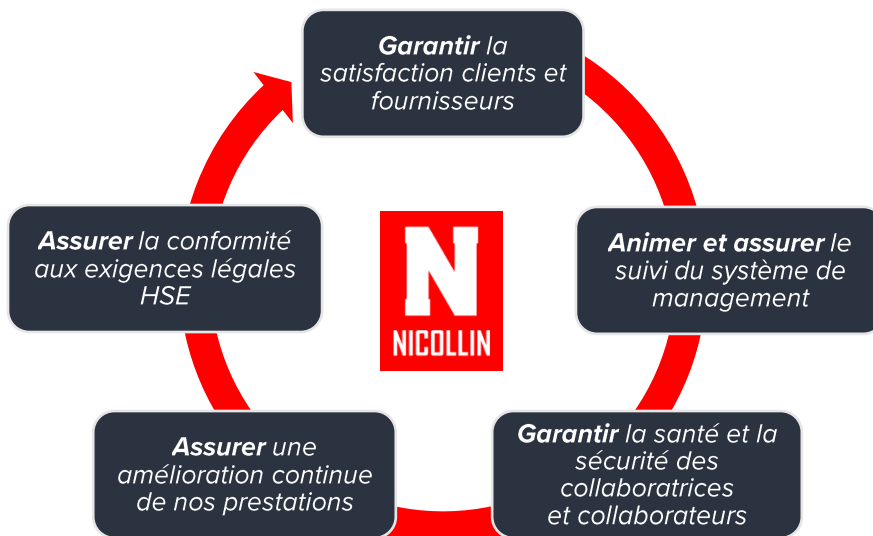
La qualité est donc portée par toutes et tous, de l'agent de service sur le terrain au directeur d'agence en passant par l'encadrement intermédiaire, chacun intègre les objectifs qualité dans ses fonctions. Dans cette dynamique, le service qualité joue un rôle transverse afin d'identifier les exigences de l'ensemble des parties prenantes, d'anticiper les éventuels risques et de définir les meilleures pratiques métiers.

1. Description des dispositifs de suivi de la qualité des prestations

Afin de satisfaire aux exigences de l'ensemble de ses clients, le groupe Nicollin s'est engagé dès les années 90 dans une politique d'amélioration continue de la qualité de ses services et s'est assuré de la pérennité dans le temps de cette démarche à travers un système de management de

qualité fiable et cohérent et récompensé par la certification ISO 900, à la fois pour ses activités Environnement et Services. Cette certification est un véritable socle commun de travail pour les équipes et permet l'identification de bonnes pratiques à partager au sein du groupe, lors des rencontres QSE nationales notamment.

Ainsi, notre système de management de la qualité est pleinement intégré à nos processus d'exploitation grâce à notre service QSE et nos agents sur le terrain. Nos procédures de contrôle qualité (majoritairement digitalisées) se déroulent à plusieurs niveaux, ce qui permet l'implication de l'ensemble de nos équipes. Les données de ces contrôles sont partagées avec les différentes parties prenantes de l'entreprise, garantissant la mise en place d'actions correctives efficaces et adaptées.



2. Continuité de services pendant la crise COVID

Face à cette crise inédite et exceptionnelle pour notre époque, le groupe a su se montrer résilient et s'est rapidement organisé afin de répondre à deux enjeux majeurs, à savoir : assurer la continuité de services essentiels et protéger au mieux ses salariés. La cellule de crise mise en place a permis la coordination au niveau national des actions et la mise en place de moyens dédiés pour nos clients, ce qui a permis de renforcer les collaborations et les échanges. Le groupe a su se montrer à la hauteur des enjeux malgré les bouleversements que la crise sanitaire a pu engendrer.





4 – SANTE ET SECURITE

Pour le Groupe NICOLLIN, la santé et la sécurité de tous nos collaborateurs est une priorité. Au quotidien, ce sont des femmes et des hommes qui assurent nos prestations auprès de nos clients, il est donc nécessaire d'être dans une logique de prévention des maladies professionnelles et d'amélioration continue de leurs conditions de travail. Au-delà des aspects réglementaires qui s'imposent à l'employeur, il s'agit d'une obligation morale qui s'inscrit dans une logique de responsabilité sociale de l'entreprise.

1700

collaborateurs ayant reçu une formation santé sécurité en 2021

23

actions de prévention en 2021

1. Politique QSE et engagement

La direction générale du Groupe définit chaque année une stratégie fixant des priorités et des objectifs liés au management de ses activités et à l'évolution de ses performances en termes de santé et sécurité. C'est le Service QSE qui, de manière opérationnelle, porte un rôle transversal afin d'anticiper les risques et opportunités liés à nos métiers et identifie les exigences de l'ensemble des parties prenantes. Véritable outil d'analyse et de suivi, le service QSE est constitué d'une équipe qualifiée, laquelle travaille assidument et quotidiennement pour veiller au respect des normes, de nos certifications et à l'accomplissement du plan d'actions établi. En ce sens, nous plaçons la satisfaction client, la santé et le bien-être de nos collaborateurs au cœur de notre système de management.

2. L'amélioration continue au cœur de notre politique QSE

Dans un contexte en perpétuelle évolution, il est vital pour le groupe Nicollin d'assurer la sécurité de salariés et de veiller à leur santé au quotidien. La démarche d'amélioration continue, portée par le service QSE et partagée à tous les niveaux de l'entreprise, permet d'inscrire des actions permanentes et durables dans les pratiques quotidiennes et d'éliminer les dysfonctionnements. Cela passe notamment par l'évaluation des risques et la réalisation de visites de terrain régulières afin d'échanger avec les collaborateurs sur les bonnes pratiques et les axes d'amélioration.



3. Sensibilisation et formation

Un des piliers essentiels de notre politique QSE est la formation et la sensibilisation de nos salariés. L'objectif est de développer une vraie culture sécurité. C'est pourquoi le Groupe s'est doté d'un outil innovant, ludique et assez unique : le camion prévention. Ce camion se déplace sur nos exploitations à la rencontre des collaborateurs sur le terrain afin de sensibiliser aux addictions et aux risques routiers. En 2021, 23 actions de prévention ont été réalisées avec ce camion.



La culture santé et sécurité est caractérisée dans le Groupe à la fois par :

- Des quarts d'heure sécurité toutes les semaines au sein des agences
- Des réunions sécurité
- Des rencontres avec l'ensemble du service QSE deux fois par an afin de partager les bonnes pratiques et
- Des remontées quotidiennes de situations dangereuses de travail par nos équipes permettant d'éviter l'accident de travail
- 90 sites certifiés ISO 9001, 53 sites certifiés ISO 45001 et 3 sites certifiés MASE



5 – PARTENAIRE DES TERRITOIRES

Pour le Groupe NICOLLIN, la confiance se gagne sur le terrain. Passionnés et engagés pour le territoire, nous structurons notre engagement sociétal autour d'actions concrètes, notamment en faveur de l'éducation et l'insertion sociale et professionnelle.

71023

heures d'insertion

45

contrats d'apprentissage

1. N Insertion : une association au service de l'insertion sociale et professionnelle

Afin d'affirmer son engagement auprès des citoyens, le Groupe NICOLLIN a créé en 2017 l'association N INSERTION.

Cette association à but non lucratif met tout en œuvre pour faciliter l'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficulté et éloignées de l'emploi.

N INSERTION propose aux personnes sans emploi, sans qualification, géographiquement ou socialement marginalisées, un accompagnement dans un parcours d'insertion individualisé, leur permettant de retrouver un véritable statut professionnel.

Sur chaque territoire, N INSERTION s'inclut dans le réseau de partenaires institutionnels, économiques et sociaux, participant activement aux politiques en faveur de l'emploi, dans le cadre notamment des politiques de la ville ou des différents plans locaux.

2. Favoriser l'éducation et la formation professionnelle sur le territoire




Le groupe est aussi un véritable acteur de l'emploi sur les territoires sur lesquels il intervient à travers sa politique de formation. En 2019, le Groupe se lance et saisit l'opportunité de créer son propre Centre de Formation d'Apprentis (CFA). Conscient du rôle primordial du management intermédiaire au sein du Groupe, une section de B.T.S MSE « Métiers des Services à l'Environnement » en apprentissage a été créée. Formés à terme et certifiés, nos apprentis pourront intégrer durablement l'une de nos activités professionnelles.





TABLEAU D'INDICATEURS EXTRA-FINANCIERS

Indicateurs	Unité	2021	Segmentation GRI4	Lien avec les ODD	Thèmes relatifs aux dispositions légales du Code du Com.
Groupe Nicollin Environnement (Pôle Environnement et Pôle Services)					
Gouvernance					
Nombre de membres du Comité de direction	Nombre	18	G4 34	16	-
Nombre de femmes au comité de direction	Nombre	4	G4 34	5, 16	-
Nombre de réunions du comité de direction	Nombre	12	G4 34	16	-
Information financière					
Chiffres d'affaire consolidé	k€	457950	G4 9	8	-
Implantations					
Nicollin Environnement	Nombre	56	G4 6	11	-
dont ICPE soumises à déclaration	Nombre	11	G4 6	11	-
dont ICPE soumises à enregistrement	Nombre	2	G4 6	11	-
Nicollin Services	Nombre	40	G4 6	11	-
Nicollin Eau	Nombre	3	G4 6	11	-

Indicateurs	Unité	2021	Segmentation GRI4	Lien avec les ODD	Thèmes relatifs aux dispositions légales du Code du Com.	
Groupe Nicollin Environnement (Pôle Environnement et Pôle Services)						
Emplois et effectifs						
Effectif total moyen annuel (ETP)	Nombre de salariés	5802	LA 1	8	Emploi	
Répartition de l'effectif par zone géographique						
Hauts de France	Nombre de salariés	357	LA 1	8	Emploi	
Pays de la Loire	Nombre de salariés	109	LA 1	8	Emploi	
Île de France	Nombre de salariés	1418	LA 1	8	Emploi	
Grand Est	Nombre de salariés	114	LA 1	8	Emploi	
Bourgogne Franche Comté	Nombre de salariés	32	LA 1	8	Emploi	
Nouvelle Aquitaine	Nombre de salariés	234	LA 1	8	Emploi	
Occitanie	Nombre de salariés	2169	LA 1	8	Emploi	
Auvergne Rhône Alpes	Nombre de salariés	575	LA 1	8	Emploi	
Provence Alpes Côte d'Azur	Nombre de salariés	297	LA 1	8	Emploi	
Guadeloupe	Nombre de salariés	106	LA 1	8	Emploi	
La Réunion	Nombre de salariés	391	LA 1	8	Emploi	
Répartition de l'effectif par type de contrat						
CDI	%	90.2%	G4 10	8	Emploi	
CDD	%	9.8%	G4 10	8	Emploi	
Répartition de l'effectif par statut						
Cadres	%	2.3%	G4 10	8	Emploi	
Agent de maîtrise	%	6.9%	G4 10	8	Emploi	
Employés et ouvriers	%	90.8%	G4 10	8	Emploi	
Répartition de l'effectif par âge						
Moins de 26 ans	%	4.3%	LA 1	8	Emploi	
26 à 35 ans	%	16.7%	LA 1	8	Emploi	
36 à 45 ans	%	25.4%	LA 1	8	Emploi	
46 à 55 ans	%	32%	LA 1	8	Emploi	
56 ans et plus	%	21.6%	LA 1	8	Emploi	

Indicateurs	Unité	2021	Segmentation GRI4	Lien avec les ODD	Thèmes relatifs aux dispositions légales du Code du Com.
-------------	-------	------	-------------------	-------------------	----------------------------------------------------------

Groupe Nicollin Environnement (Pôle Environnement et Pôle Services)

Mouvements dans l'effectif - Nombre d'embauches

Nombre d'embauches	Nb	11 224	LA 1	8	Emploi
--------------------	----	--------	------	---	--------

Mouvements dans l'effectif - Nombre de départs et répartition par motif de départ

Transferts conventionnels	Nb	1517	LA 1	8	Emploi
Rupture période d'essai	Nb	116	LA 1	8	Emploi
Départ en retraite	Nb	103	LA 1	8	Emploi
Démissions	Nb	303	LA 1	8	Emploi
Licenciements	Nb	289	LA 1	8	Emploi
Fin de CDD	Nb	7499	LA 1	8	Emploi
Mutation	Nb	9	LA 1	8	Emploi
Autres	Nb	216	LA 1	8	Emploi



Santé et sécurité au travail

Nombre de sites certifiés ISO 45001	Nb	53	LA 6 & 7	8	Santé et sécurité
Taux de fréquence Nicollin Environnement	Taux	48	LA 6 & 7	8	Santé et sécurité
Taux de fréquence Nicollin Services	Taux	25,78	LA 6 & 7	8	Santé et sécurité
Taux de gravité Nicollin Environnement	Taux	2,80	LA 6 & 7	8	Santé et sécurité
Taux de gravité Nicollin Services	Taux	1,37	LA 6 & 7	8	Santé et sécurité
Nombre d'AT avec arrêt survenus	Nb	387	LA 6 & 7	8	Santé et sécurité
Taux d'absentéisme moyen	%	7,88	LA 6 & 7	8	Organisation du travail



Relations avec les salariés





Nombre de procédures d'information et de consultation	Nb	302	LA 4	8	Relations sociales
Nombre d'accords conclus	Nb	48	LA 4	8	Relations sociales




Formation et développement des compétences

Nombre d'heures total de formation	Nb	33429	LA 9	4	Formation
Nombre total de personnes formées	Nb	1812	LA 9	4	Formation






Indicateurs	Unité	2021	Segmentation GRI4	Lien avec les ODD	Thèmes relatifs aux dispositions légales du Code du Com.	
Groupe Nicollin Environnement (Pôle Environnement et Pôle Services)						
Diversité et égalité des chances (Répartition des salariés par genre)						
Femmes	%	23.1%	CLT 1	5	Egalité de traitement	
Hommes	%	76.9%	CLT 1	5	Egalité de traitement	
Répartition des femmes par statut						
Cadres	%	2.7%	CLT 1	5	Egalité de traitement	
Agent de maîtrise	%	8.1%	CLT 1	5	Egalité de traitement	
Employés et ouvriers	%	89.2%	CLT 1	5	Egalité de traitement	
Répartition des hommes par statut						
Cadres	%	2.2%	CLT 1	5	Egalité de traitement	
Agent de maîtrise	%	6.5%	CLT 1	5	Egalité de traitement	
Employés et ouvriers	%	91.3%	CLT 1	5	Egalité de traitement	
Taux d'atteinte des seuils réglementés pour les travailleurs présentant un handicap	%	4,99% pour l'environnement, 4,53% pour le service	CLT 1	8	Egalité de traitement	

Performance Environnementale

Indicateurs	Unité	2021	Segmentation GRI4	Lien avec les ODD	Thèmes relatifs aux dispositions légales du Code du Commerce	
Energie						
Electricité	MWh	4757,4	EN 3	13	Changement climatique et utilisation durable de ressources	
Gasoil	kLitres	13208,4	EN 3 & 4	13	Changement climatique et utilisation durable de ressources	
Gaz	tonnes	500,07	EN 3 & 4	13	Changement climatique et utilisation durable de ressources	
Emissions de GES (scope 1 et 2 d'après le GHG Protocol)	tCO2eq	41 702	EN 15 & 16	13	Changement climatique	

Management et certifications environnementales

Nombre de sites certifiés ISO 9001	Nb	53	GA 15	14, 15	Politique générale en matière environnementale	 
Nombre de sites certifiés ISO 14001	Nb	13	GA 15	14, 15	Politique générale en matière environnementale	
Nombre de sites ICPE	Nb	13	GA 15	14, 15	Politique générale en matière environnementale	
Pourcentage de nos ICPE certifiées ISO 14001	%	100	GA 15	14, 15	Politique générale en matière environnementale	
Nombre d'actions de formation aux tests de situations d'urgence (thème environnement/ prévention pollution)	Nb	915	GA 15	14, 15	Politique générale en matière environnementale	
Nombre de courrier échangés avec l'administration (envoyés et reçus)	Nb	0	GA 15	14, 15	Politique générale en matière environnementale	
Nombre d'actions de sensibilisation réalisées avec le camion prévention	Nb	23	GA 15	8	Santé et sécurité	

Engagements sociétaux

Nombre d'élèves en formation au CFA	Nb	10	GA 10	10, 11	Engagements sociétaux	 
Nombre de contrats d'apprentissage	Nb	45	GA 10	10, 11	Engagements sociétaux	
Nombre d'heures sous-traitées (insertion)	Nb	71023	SO 1	10, 11	Engagements sociétaux	

METHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA DPEF

La mise en place d'un système de reporting extra-financier annuel au sein du groupe Nicollin, sur les aspects sociaux, environnementaux et sociétaux, réponds aux différents objectifs suivants :

- Piloter la performance sociale, environnementale et sociétale du groupe ;
- Communiquer de manière transparente sur la stratégie RSE et les actions du groupe ;
- Respecter les dispositions réglementaires des articles L.225-102-1, L.22-10-36, R.225-105 et R.225-105-1 du Code de commerce, mais également aux sollicitations des parties prenantes.

A ce titre, le suivi des indicateurs est réalisé à travers des outils de collecte et des tableaux de bord (santé-sécurité, social, environnemental) intégrant les référentiels (définitions réglementaires, périmètre) pour chaque indicateur. Les indicateurs sont suivis de manière trimestrielle ou annuelle.

PRECISIONS METHODOLOGIQUES SUR L'ANALYSE DE RISQUES

Pour assurer à long terme ses ambitions économiques, sociétales et environnementales, le Groupe Nicollin veille en premier lieu à garantir sa pérennité et la réussite de son plan stratégique à horizon 2023. A partir de la cartographie des parties prenantes, les principaux risques et enjeux RSE auxquels le Groupe peut être exposés ont été identifiés, sur la base de l'analyse de matérialité existante. Ainsi, l'analyse de matérialité a permis d'aligner les priorités stratégiques du groupe Nicollin avec les piliers de sa stratégie RSE. La politique globale de gestion des risques est révisée tant que de besoin, et au minimum une fois par an, pour prendre en compte les évolutions de la réglementation, les orientations stratégiques et les modifications du périmètre des activités.

REFERENTIEL DE REPORTING

Le processus de reporting guide la démarche de reporting extra-financier dans une approche globale et intégrée. Les méthodologies de collecte des informations et de calcul sont précisées dans le « Référentiel et méthodologie appliqués à la déclaration de performance extra-financière ». Pour l'année 2021, le reporting est réalisé sur 12 mois du 01/01/2021 au 31/12/2021, sauf exception.

PERIMETRE

Concernant les indicateurs extra-financier, le périmètre couvre seulement le Groupe Nicollin Environnement du Groupe consolidées par intégration globale (les joint-ventures majoritaires sont intégrées). Sont exclues les sociétés mises en équivalence (les joint-ventures minoritaires sont exclues).

EXEMPTIONS DES THEMATIQUES

Du fait de l'activité du groupe, certaines thématiques relatives aux Informations de l'article L225-102-1-III du Code de commerce n'ont pas été jugées pertinentes. Il s'agit des informations relatives à la lutte contre le gaspillage alimentaire, la lutte contre la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal et l'alimentation responsable, équitable et durable. Et certaines thématiques n'ont pas été détaillées dans le rapport extra-financier telles que les accords collectifs conclus ainsi que leurs impacts sur la performance de l'entreprise, les mesures prises en faveur des personnes handicapées et les actions visant à promouvoir la pratique d'activité physique et sportive.



RAPPORT RSE DU GROUPE NICOLLIN 2021

Contactez-nous pour parler RSE

Caroline CATALAN – Directrice RSE du Groupe NICOLLIN

c.catalan@groupenicollin.com





109, rue Tête d'Or - CS 10363
69 451 Lyon Cedex 06

Nicollin Holding SA

Rapport de l'Organisme Tiers Indépendant (tierce partie) sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 31 décembre 2021

Nicollin Holding

Société Anonyme au capital de 7 128 975 €

Siège social : 37 et 39 rue Carnot, 69190 Saint-Fons

RCS 382 424 158 RCS Lyon

Rapport de l'Organisme Tiers Indépendant (tierce partie) sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant (tierce partie), accrédité par le COFRAC Inspection sous le numéro 3-1321 (portée d'accréditation disponible sur le site www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra-financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentées dans le rapport de gestion de la société en application des dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Conclusion

Les données 2020 n'ont pas été publiées dans la Déclaration, ne permettant pas de suivre l'évolution de la performance du Groupe.

L'absence de justificatifs transmis pour les indicateurs : nombre d'embauche CDD et CDI, le taux de gravité - Nicollin Environnement et la consommation de gaz en tonnes utilisée dans le calcul des émissions de GES ne nous permet pas de réaliser nos travaux sur la fiabilité de ces informations.

Sur la base de nos travaux, à l'exception des éléments décrits ci-dessus, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du code de commerce, nous formulons les commentaires suivants :

- Comme mentionné dans la note méthodologique de la déclaration de performance extra-financière, le périmètre de reporting couvre la société Groupe Nicollin Environnement SAS, représentant 97% des effectifs moyens et 93% du chiffre d'affaires de Nicollin Holding SA de l'exercice 2021.

- Nicollin Holding poursuit les travaux engagés sur sa trajectoire carbone en réponse aux risques de changement climatique et rejets dans l'air. Le Groupe n'a pas fixé à ce stade d'objectif de réduction à moyen et long terme des émissions de Gaz à Effet de Serre ;
- Pour les enjeux prioritaires de Responsabilité et transparence identifiés dans la matrice de matérialité simplifiée et de Partenaires des territoires, les indicateurs de performance associés restent à mettre en œuvre.

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration.

Limites inhérentes à la préparation des Informations

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de la société

Il appartient au Directoire :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant.

Responsabilité de l'Organisme Tiers Indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée).

Ces dispositions nous ont permis d'établir un programme de vérification décrivant notamment l'ensemble des méthodologies appliquées conformément aux dispositions de la norme ISO 17020.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 3 personnes et se sont déroulés entre novembre et février 2023 pour une durée totale d'intervention de 3 semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené six entretiens avec la Directrice RSE.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225 102 1 en matière sociale et environnementale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2eme alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - o apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
 - o corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe 1. Pour tous les risques prioritaires, nos travaux ont été réalisés au niveau d'une sélection d'entités¹ ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe 1, nous avons mis en œuvre :

¹ Groupe Nicollin Environnement - Pôle Environnement

- des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices² et couvrent entre 10 % et 96 % des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

L'organisme tiers indépendant,

Mazars

Lyon, le 7 mars 2023

DocuSigned by:

004ECA0B346F40B...

Paul-Armel Junne

Associé

² Groupe Nicollin Environnement SAS - Pôle Environnement

Annexe 1 : Informations considérées comme les plus importantes

Indicateurs quantitatifs incluant les indicateurs clés de performance

- Effectif total sur la période de référence ;
- Nombre de départs et répartition par motif de départ hors fin de CDD ;
- Nombre de personnes formées ;
- Nombre d'heures de formation dispensées ;
- Consommation électricité ;
- Consommation gasoil ;
- Emissions de GES (Scope 1 et 2) (hors consommation de gaz en tonnes utilisée dans le calcul) ;
- Taux de fréquence - Nicollin Environnement.